Mode d’emploi

PTI-DATI

(Version 3.2 oct. 2012)

Test de compatibilité effectué sur des téléphones Motorola, Samsung, Alcatel

Sommaire

1. Premier démarrage 3
1.1 Configuration du nom de l'utilisateur 3
1.2 Configuration des contacts pour les alertes SMS 4

2. Lancement d'une surveillance 5
2.1 Fonctionnement classique 5
2.2 Fonctionnement spécifique en cas de zones non couvertes par le réseau de téléphonie 7
2.3 Paramétrage d'une surveillance Automatique 8
2.4 Les différents paramétrages possibles 9
2.5 Durant la surveillance 10
2.6 Utilisation du téléphone durant la surveillance 10

3. Alerte et Pré Alerte 11
3.1 L'alerte 11
3.2 Communication et action pendant une alerte 12

4. Réglages possibles 13
4.1 Calibrage des capteurs 14
4.2 Toutes les préférences 14

5. Utilisation du site 15
5.1 Suivi de l'utilisation de vos PTI 16
5.2 Gestion des alertes 17

1. Premier démarrage

Votre téléphone a été configuré pour être prêt à fonctionner dès que vous lancerez l'application PTI.
Néanmoins, au premier démarrage, une installation spécifique sera réalisée automatiquement. Elle permet de créer votre compte sur nos serveurs à partir des informations contenues sur un fichier nommé appifile2.txt qui se trouve sur la carte SD de votre téléphone.
Cette configuration ne peut être effectuée que lors du premier lancement de l'application car elle associe votre carte SIM à votre compte sur nos serveurs.

Grace à cette première étape votre PTI intègre automatiquement :

- La liste de vos principaux sites d'interventions
- Les numéros de téléphones à contacter en cas d'alerte.

Attention, l'application ne doit être lancée que si la carte SIM de l'utilisateur régulier du PTI est installée dans le téléphone. La présence d'une autre carte SIM perturberait ce processus de configuration automatique et les utilisations futures.

1.1 Configuration du nom de l'utilisateur

Une fois que la configuration automatique est effectuée **vous devez entrer votre nom dans le PTI**. C'est cette information qui sera lue lors des alertes. L'analyse du message d'alerte sera donc facilitée.

Pour inscrire votre nom vous devez, à partir de la page d'ouverture du PTI :

- Accéder au menu (touche en bas à gauche du clavier, celle composée de carrés)
- Sélectionner « utilisateur »
- Saisissez votre nom ou votre fonction précise (pas plus de 18 caractères et pensez que c'est une machine qui le lira). Par exemple : « J M Dupont » ou « Patrouilleur Reims » conviendront parfaitement.

1.2 Configuration des contacts pour les alertes SMS

Cette zone accueille les contacts qui recevront des SMS lors du déclenchement d'une alerte.

Pour ajouter de nouveau contact vous devez, à partir de la page des contacts :

- Accéder au menu (touche en bas à gauche du clavier, celle composée de carrés)
- Sélectionner « ajouter »
- Saisissez le nom ainsi que les coordonnées téléphoniques portables
- Répéter l'opération pour chaque contact
- Si les contacts sont enregistrés dans le répertoire du téléphone vous pourrez les sélectionner directement.

Les contacts ainsi renseignés auront la possibilité d'appeler l'utilisateur et d'activer le décroché automatique avec amplification du son lors d'une alarme PTI.

2. Lancement d'une surveillance

2.1 Fonctionnement classique

A partir de la page d'accueil vous pouvez, en 1 clic, lancer votre surveillance si les paramètres déjà sélectionnés vous conviennent.

Nom du compte pour lequel le PTI est configuré
Réglage de la durée de surveillance en cliquant sur la barre horizontale. Minimum 5 minutes (pour les tests)
Choix de la méthode de localisation. Soit en sélectionnant un site soit par GPS. Ici c'est un site qui est choisi.
Bouton permettant d'accéder à la liste des sites
Nom du site sélectionné
Bouton à activer si l'on travaille dans une zone ou le signal de téléphonie mobile ne passe pas (sous-sol par exemple)
Sélection du type de surveillance : absence de mouvement et/ou perte de verticalité.
Bouton de démarrage de la surveillance
17:46
sanef3
Configuration Surveillance
05:00
Sites
GPS
Aire de bois d Arsy
A1 PR68 400 LP
sanitaire et EP
Select...
Système Hors Zone
Mouvement
Inclinaison
Lancer Surveillance

Paramètres de la page de lancement :

- **Durée de surveillance** : cliquez sur la barre pour augmenter ou diminuer la durée de surveillance. A la fin de la durée indiquée le PTI s'arrêtera naturellement, sans envoyer d'alerte, en annonçant juste « arrêt de la surveillance ». **Vous pouvez sélectionner des durées variable de 5 minutes à illimitée** (dans ce cas, seul un arrêt manuel arrêtera le PTI. Attention donc aux fausses alertes quand vous posez le téléphone).

- **Mouvement :** Cochez cette case si vous souhaitez que l'alerte soit donnée en cas d'absence de mouvement de plus d'une minute

- **Inclinaison** : Cochez cette case si vous souhaitez que l'alerte soit donnée en cas de perte de verticalité durant plus d'une minute. L'angle

L'une des deux cases, Mouvement ou Inclinaison, doit évidemment être cochée pour que le PTI puisse lancer une surveillance.

- **GPS** : Si vous travaillez en **extérieur** vous pouvez être localisé par le GPS du téléphone en sélectionnant « GPS » à la place de « Sites ». **En l'absence de réseau GPS le PTI utilise le réseau de votre opérateur pour se localier** (en intérieur par exemple). Le passage de GPS à Network est fait en toute transparence pour l'utilisateur.

- **Site d'intervention** : Si vous travaillez dans un endroit fermé (local technique par exemple), le GPS ne pourra pas vous localiser précisément. Vous pouvez donc sélectionner le site sur lequel vous intervenez en cliquant sur « sélectionner un site …». Une fois dans l'écran « sites d'intervention », vous pouvez chercher par ordre alphabétique ou écrire les premières lettres dans la barre blanche « rechercher ».

Si votre site n'a pas été enregistré vous pouvez le créer en appuyant sur la touche menu du téléphone (en bas à gauche) et « ajouter ».

Si vous vous rendez régulièrement sur certains sites, vous pouvez les mettre en « favoris » en cliquant longtemps dessus (une étoile rouge s'affiche à droite), vous les retrouverez ensuite en passant par le menu et en sélectionnant « filtrer ».

Pour plus de confort, en mode classique, la surveillance démarre immédiatement dès que vous appuyez sur le bouton « lancer surveillance ».

Attention, le PTI attend en fait la validation des superviseurs sous forme de sms (invisibles pour l'utilisateur). Si la validation n'est pas arrivée dans les 3 minutes, le PTI se met en alarme et vous prévient que la surveillance est arrêtée.

Vous pouvez relancer immédiatement après une nouvelle surveillance car l'arrêt du PTI est certainement dû à un temps anormalement long d'arrivée des sms.

Lors des tests, il est donc préférable d'attendre 3 minutes avant de simuler un SOS ou une absence de mouvement.

2.2 Fonctionnement spécifique en cas de zones non couvertes par le réseau de téléphonie

Si vous travaillez dans une **zone où le signal GSM ne passe pas** (en sous-sol par exemple), le PTI vous sécurise en vous proposant une surveillance basée sur votre temps d'intervention prévisible. Si ce temps est dépassé de 5 minutes sans arrêt du PTI de votre part, l'alerte est envoyée.

Pour passer dans ce mode vous devez cocher la case « **Système Hors Zone** ».

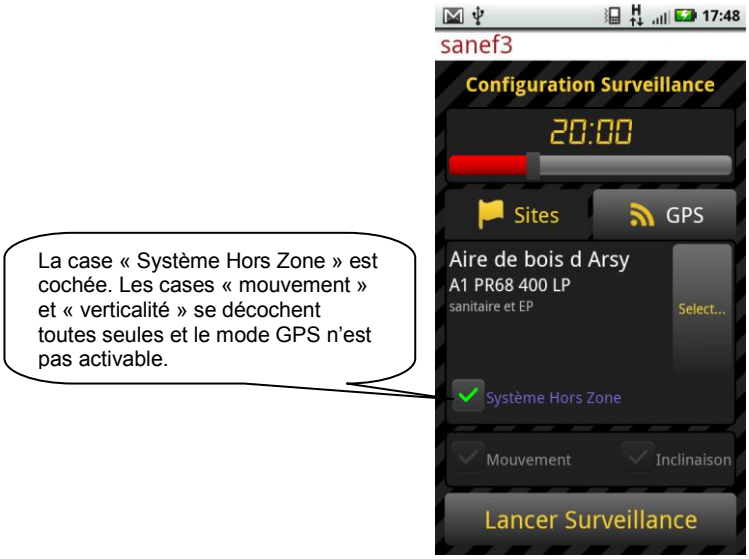

Vous constaterez que cette case disparait si vous êtes en mode GPS. En effet, si vous ne captez pas le signal GSM il y a peu de chance pour que le signal GPS soit détectable.
De même, les cases « Mouvement » et « verticalité » sont désactivées puisque seul le temps d'intervention est pris en compte.

En cochant la case « Hors zone » le mode d'emploi du PTI apparaitra.
Dans ce mode de surveillance, vous devez :

- Sélectionner une durée d'intervention autre qu'illimitée
- Ne pas oubliez de revenir dans une zone où vous captez le signal GSM pour arrêter la surveillance avant la fin de la durée d'intervention définie. A la fin de ce temps le PTI se mettra à vibrer et à vous rappeler que vous devez revenir en zone gsm très rapidement pour valider la fin de surveillance.

Vous avez 5 minutes pour le faire à partir du moment où le téléphone vous prévient.

Au lancement de la surveillance dans ce mode, un écran « attente de validation » s'affiche. En effet, le PTI attend la validation d'au moins l'un des serveurs avant de vous laisser démarrer.

2.3 Paramétrage d'une surveillance Automatique

Le PTI peut être lancé automatiquement dès que le téléphone est allumé. Les paramètres de surveillances sont préconfigurés et l'utilisateur n'a pas besoin de paramétrer son PTI à chaque utilisation.

RAPPEL : Pour accéder au menu du PTI vous devez utiliser la touche en bas à gauche du clavier (celle composée de carrés)

La surveillance automatique active obligatoirement le GPS ainsi que la perte de verticalité et ou de mouvement. L'administrateur des PTI peut laisser l'utilisateur modifier les paramètres du PTI ou les bloquer. Le téléphone doit être redémarré pour prendre en compte les nouveaux réglages.

2.4 Les différents paramétrages possibles

Paramètre de base à activer pour une configuration automatique
Auto Surveillance : Lance le PTI au démarrage du téléphone
Permet d'activer la détection des mouvements et/ou inclinaison lors d'une auto surveillance
Permet de bloquer les paramétrages du PTI
Préférences de démarrage
Configuration par défaut
Démarre l'application et lance une surveillance avec la configuration par défaut (illimité et gps)
Auto Surveillance
Démarre automatiquement la surveillance par defaut au lancement du téléphone
Avec Mouvement
Utiliser le capteur de mouvement dans la configuration par défaut
Avec Inclinaison
Utiliser le capteur d'inclinaison dans la configuration par défaut
Dernière Configuration
Au démarrage, charge la derniere configuration utilisée
Préférences des Capteurs
Calibrage des capteurs
Configurations et paramétrages des différents capteurs de surveillance
Préférences Restrictions
Menu Contact Visible
Affiche le menu Contact pour l'édition des contacts
Menu Utilisateur Visible
Affiche le menu Utilisateur pour l'édition de son nom
Arreter une surveillance
L'utilisateur peut arrêter une surveillance (si desactivé, le bouton Stop ne sera pas affiché)
Mot de passe
Protéger l'accès aux préférences par un mot de passe
Préférences Générales
Réinitialiser
Supprimer toutes les données et rétablir la configuration d'origine
Toutes les préférences
Voir toutes les préférences (mot de passe requis)
22:48

2.5 Durant la surveillance

Logo « PTI » dans la barre de notification qui vous permet de voir que le PTI est actif même si vous vous servez des autres fonctions du téléphone ?
Temps de surveillance restant.
Si vous avez choisi la durée « illimitée », le compteur affiche le temps de surveillance depuis le lancement.
Bouton pour lancez immédiatement une alerte. Une confirmation est demandée pour éviter les fausses manœuvres.
Bouton pour arrêter la surveillance. Une confirmation est demandée.
Information sur la localisation que vous avez sélectionné (ici le nom du site).
Si vous avez choisi le mode GPS vous verrez vos coordonnées géographiques et le niveau de précision de la localisation (faible au début de la surveillance, il s'affine en quelques minutes dès que le PTI a trouvé les satellites de géolocalisation)
Barres d'informations sur ce que le capteur perçoit. Les petits chronomètres à droite des barres indiquent le temps restant avant la prè-alerte.
Informations sur le niveau du signal gsm et la charge de la batterie.
Signal gsm : un message vocal est émis si le niveau du signal passe en dessous de 10.
Batterie : La surveillance ne peut être lancée que si la batterie est chargée à plus de 15%.
17:50
sanef3
Surveillance
ACTIVE
19:50
20:00
STOP
SOS
Panneau affichage dynamique prix Chamant
A1 PR44 500 L P
Mouvement 6m/s
00:27
Inclinaison 3°
00:20
Signal GSM 35
Niveau Batterie 30

Barre de notification :
Lors du fonctionnement du PTI, un logo s'affiche dans la barre en haut du téléphone. En ouvrant la barre de notification vous pouvez voir le mode de fonctionnement du PTI et le chrono.

Verrouillage de l'écran :
Une fois que la surveillance est active vous pouvez verrouiller l'écran sans que cela ne modifie le fonctionnement PTI.
Un témoin lumineux de couleur verte s'affiche en clignotant pour indiquer que le PTI fonctionne. Si le PTI passe en pré-alerte l'écran s'allume et le témoin passe au violet (de plus, le PTI vibre et parle). Enfin, le témoin passe au rouge après envoie d'une alerte.

2.6 Utilisation du téléphone durant la surveillance

Une fois la surveillance active, vous pouvez utiliser normalement le téléphone. Le PTI reste activé et passe en arrière plan

Lors des communications téléphoniques, la surveillance se met en pause afin que la position du téléphone ne génère pas de pré-alerte désagréable.
La surveillance se met également en pause lors de la mise en charge du téléphone (par exemple lorsque vous remontez dans votre voiture) afin de ne pas entrainer de fausse alerte.

3. Alerte et Pré Alerte

3.1 L'alerte

L'Alerte peut être déclenchée de 3 façons, perte de verticalité, absence de mouvements, SOS volontaire

Lors d'une perte de verticalité ou de mouvement la durée d'inactivité **avant la pré-alerte** est réglée à 30 secondes par défaut (réglable de 30 à 120 secondes).
Si durant cette durée le PTI ne bouge pas ou est trop incliné, la **pré-alerte** se met en route et le PTI vibre et diffuse un message vocal.
Si rien ne se passe durant les 30 secondes suivantes (petit chrono violet à côté du chrono de surveillance), l'alerte est envoyée.

Il se passe ainsi une durée de 1 minute (minimum) à 4 minutes (maximum) avant le déclenchement de l'alerte.

Le SOS manuelle peut être déclenché à l'aide de 3 actions possibles : SOS tactile sur l'écran, Bouton « augmenter le son » sur la tranche du téléphone ou par « shaker » (en secouant violement le téléphone).

Alerte : L'alerte est envoyée sous plusieurs formes :

- Envoi de **SMS** depuis le PTI vers d'autres téléphones paramétrés dans les contacts
- Envoi d'**email**
- **Appel** en synthèse vocal

Les alertes par email et appel sont faites à partir de nos serveurs qui reçoivent des SMS lors des événements.

17:57
sanef3
Alerte en cours...
04:52
Une alerte est en cours, un SMS vient d'etre envoyé au centre de surveillance
STOP
Compte à rebours avant l'envoi de l'alerte suivante.
Bouton permettant de ne pas envoyer l'alerte suivante

Si au bout de 5 minutes l'alerte n'a pas été validée sur le site internet ou stoppée sur le téléphone, elle est alors envoyée au second numéro de téléphone programmé et à la seconde adresse email associée.

Informations transmises par les alertes :
SMS : Nom de l'utilisateur, numéro de téléphone du PTI, localisation (adresse si site, ou lien google maps si coordonnées GPS), heure et date
Appel en synthèse vocal : Nom de l'utilisateur, numéro de téléphone du PTI, heure et date
Email : Nom de l'utilisateur, numéro de téléphone du PTI, localisation (adresse si site, ou lien google maps si coordonnées GPS), heure et date, **lien vers l'espace client** pour valider les alertes. L'email n'est pas un moyen de communication d'urgence, son temps de transmission pouvant être très variable.

Une fois l'alerte validée sur le site, le PTI reçoit un sms de confirmation qui est lu juste après le départ de l'alerte suivante (5 minutes maximum).
Petite explication : dans tous les cas, au bout de 5 minutes, le PTI envoie aux superviseurs la seconde alerte. Si l'alerte a été validée, les superviseurs vont répondre au PTI que la nouvelle alerte est inutile et c'est à ce moment que le PTI va lire le message « votre alerte PTI a bien été prise en compte »

3.2 Communication et action pendant une alerte

Après la réception sur votre téléphone portable d'une alerte SMS d'un PTI vous avez la possibilité de le rappeler. Afin d'augmenter vos chances de joindre la personne à secourir, son PTI va identifier votre numéro et décrocher automatiquement* tout en activant le haut parleur du PTI.

Une fois sur les lieux et pour accélérer la recherche du PTI vous avez la possibilité de lui faire déclencher une balise sonore de repérage. Il suffit d'envoyer par sms au PTI : « SOS ».

Remarque * : Le décroché automatique ne fonctionne pas sur les téléphones Android équipé de la version « 2.3.5 » et « 2.3.6 ». Il fonctionne sur les versions antérieures et sur les versions Android « 4.0 » et « 4.1 »

4. Réglages possibles

A partir du menu de l'application vous pouvez régler différents paramètres :

Préférences de démarrage
Configuration par défaut
Démarre l'application et lance une surveillance avec la configuration par défaut (illimité et gps)
Auto Surveillance
Démarre automatiquement la surveillance par defaut au lancement du téléphone
Avec Mouvement
Utiliser le capteur de mouvement dans la configuration par défaut
Avec Inclinaison
Utiliser le capteur d'inclinaison dans la configuration par défaut
Dernière Configuration
Au démarrage, charge la derniere configuration utilisée
Préférences des Capteurs
Calibrage des capteurs
Configurations et paramétrages des différents capteurs de surveillance
Préférences Restrictions
Menu Contact Visible
Affiche le menu Contact pour l'édition des contacts
Menu Utilisateur Visible
Affiche le menu Utilisateur pour l'édition de son nom
Arreter une surveillance
L'utilisateur peut arrêter une surveillance (si desactivé, le bouton Stop ne sera pas affiché)
Mot de passe
Protéger l'accès aux préférences par un mot de passe
Préférences Générales
Réinitialiser
Supprimer toutes les données et rétablir la configuration d'origine
Toutes les préférences
Voir toutes les préférences (mot de passe requis)
22:48

Permet de garder en mémoire la configuration du PTI pour le prochain lancement

Accès à un sous-menu qui permet le calibrage et le réglage des temps et de la sensibilité des capteurs.

Configure un mot de passe pour bloquer l'accès aux réglages

Accès à un sous-menu qui permet une configuration avancée

4.1 Calibrage des capteurs

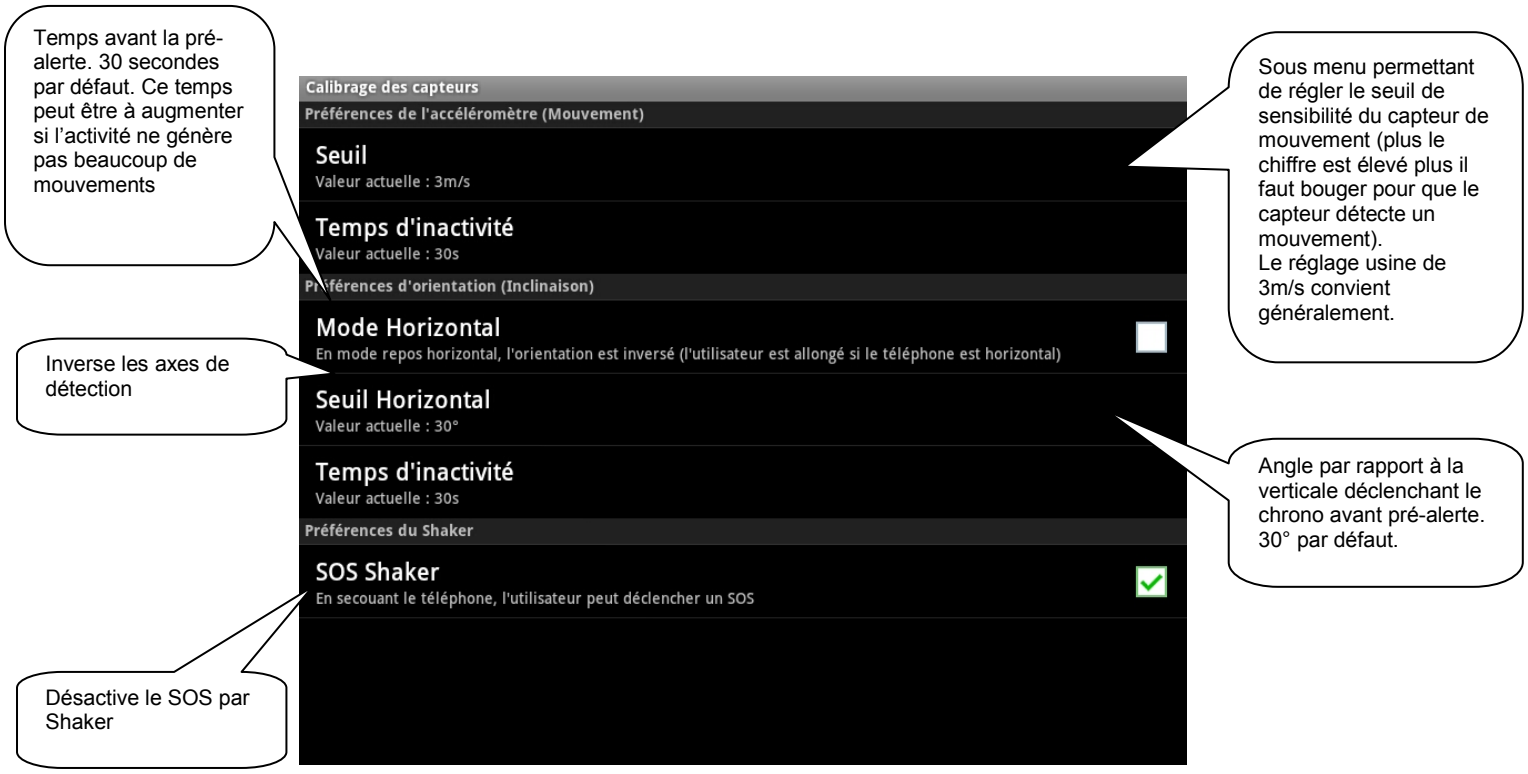
Temps avant la pré-alerte. 30 secondes par défaut. Ce temps peut être à augmenter si l'activité ne génère pas beaucoup de mouvements
Calibrage des capteurs
Préférences de l'accéléromètre (Mouvement)
Seuil
Valeur actuelle : 3m/s
Temps d'inactivité
Valeur actuelle : 30s
Préférences d'orientation (Inclinaison)
Mode Horizontal
En mode repos horizontal, l'orientation est inversé (l'utilisateur est allongé si le téléphone est horizontal)
Seuil Horizontal
Valeur actuelle : 30°
Temps d'inactivité
Valeur actuelle : 30s
Préférences du Shaker
SOS Shaker
En secouant le téléphone, l'utilisateur peut déclencher un SOS
Sous menu permettant de régler le seuil de sensibilité du capteur de mouvement (plus le chiffre est élevé plus il faut bouger pour que le capteur détecte un mouvement).
Le réglage usine de 3m/s convient généralement.
Inverse les axes de détection
Angle par rapport à la verticale déclenchant le chrono avant pré-alerte. 30° par défaut.
Désactive le SOS par Shaker

4.2 Toutes les préférences

Menu de configuration complet du PTI protégé par un code. Les modifications affectent une grande partie des réglages du PTI et est à réserver aux utilisateurs confirmés.

5. Utilisation du site :

Le site internet vous permet de suivre l'historique des utilisations de vos PTI et de valider les alertes.

Accès à votre espace client

Dans votre espace client :

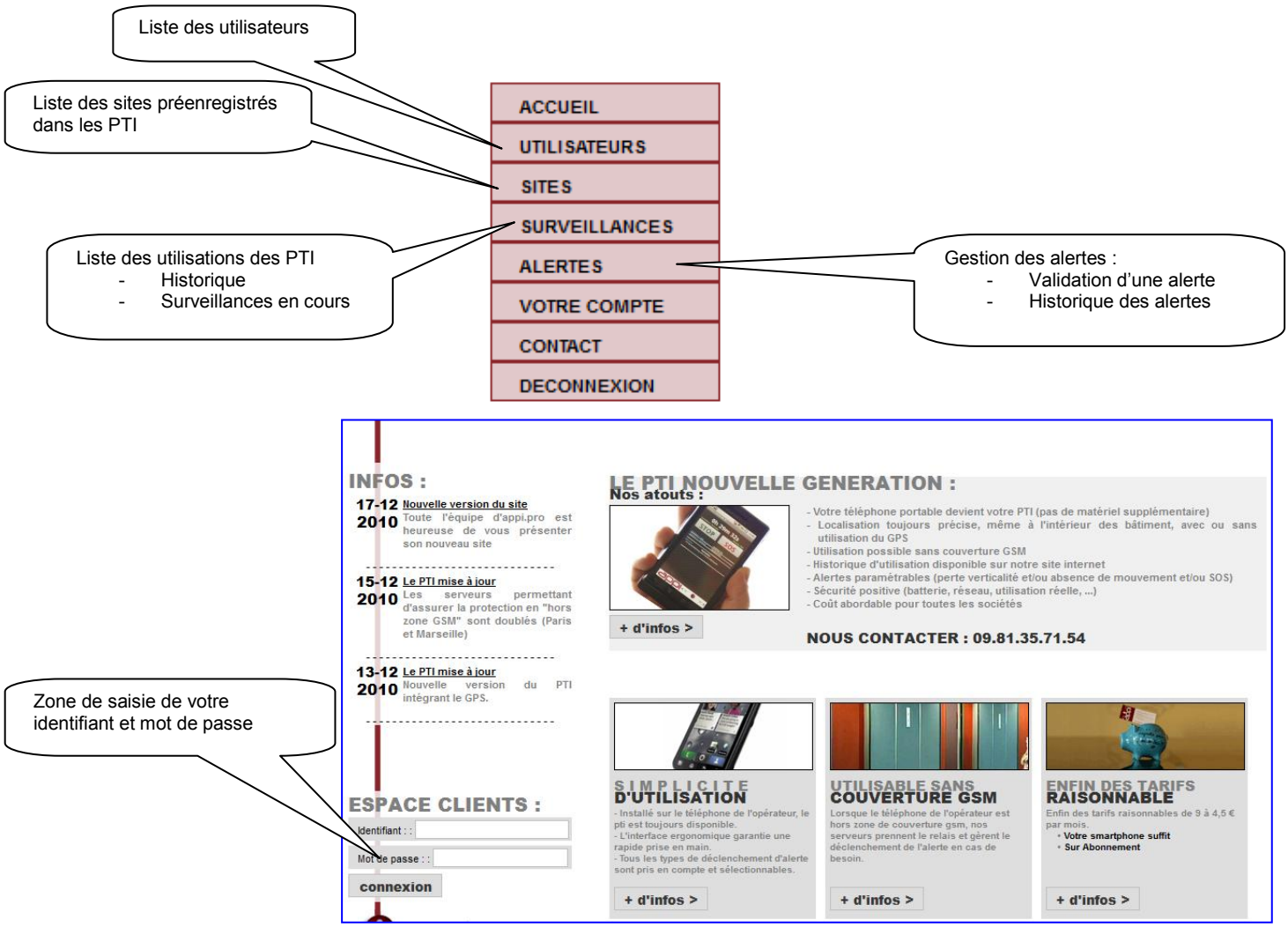
Liste des utilisateurs
Liste des sites préenregistrés dans les PTI
Liste des utilisations des PTI
- Historique
- Surveillances en cours
ACCUEIL
UTILISATEURS
SITES
SURVEILLANCES
ALERTES
VOTRE COMPTE
CONTACT
DECONNEXION
Gestion des alertes :
- Validation d'une alerte
- Historique des alertes
Zone de saisie de votre identifiant et mot de passe
INFOS :
17-12 2010 Nouvelle version du site
Toute l'équipe d'appi.pro est heureuse de vous présenter son nouveau site
15-12 2010 Le PTI mise à jour
Les serveurs permettant d'assurer la protection en "hors zone GSM" sont doublés (Paris et Marseille)
13-12 2010 Le PTI mise à jour
Nouvelle version du PTI intégrant le GPS.
ESPACE CLIENTS :
Identifiant : :
Mot de passe : :
connexion
LE PTI NOUVELLE GENERATION :
Nos atouts :
- Votre téléphone portable devient votre PTI (pas de matériel supplémentaire)
- Localisation toujours précise, même à l'intérieur des bâtiment, avec ou sans utilisation du GPS
- Utilisation possible sans couverture GSM
- Historique d'utilisation disponible sur notre site internet
- Alertes paramétrables (perte verticalité et/ou absence de mouvement et/ou SOS)
- Sécurité positive (batterie, réseau, utilisation réelle, ...)
- Coût abordable pour toutes les sociétés
+ d'infos >
NOUS CONTACTER : 09.81.35.71.54
SIMPLICITE D'UTILISATION
- Installé sur le téléphone de l'opérateur, le pti est toujours disponible.
- L'interface ergonomique garantie une rapide prise en main.
- Tous les types de déclenchement d'alerte sont pris en compte et sélectionnables.
+ d'infos >
UTILISABLE SANS COUVERTURE GSM
Lorsque le téléphone de l'opérateur est hors zone de couverture gsm, nos serveurs prennent le relais et gèrent le déclenchement de l'alerte en cas de besoin.
+ d'infos >
ENFIN DES TARIFS RAISONNABLE
Enfin des tarifs raisonnables de 9 à 4,5 € par mois.
• Votre smartphone suffit
• Sur Abonnement
+ d'infos >

5.1 Suivi de l'utilisation de vos PTI

En cliquant sur « Surveillances » vous arrivez sur une page présentant les surveillances en cours, c'est-à-dire les salariés dont le PTI est actuellement en service.

Si vous souhaitez accéder à l'historique des surveillances, cliquez sur « afficher toutes les surveillances »

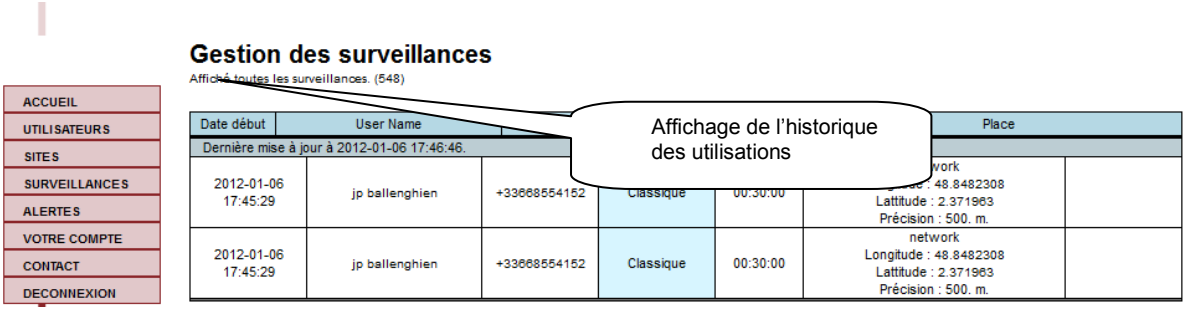

Historique des surveillances

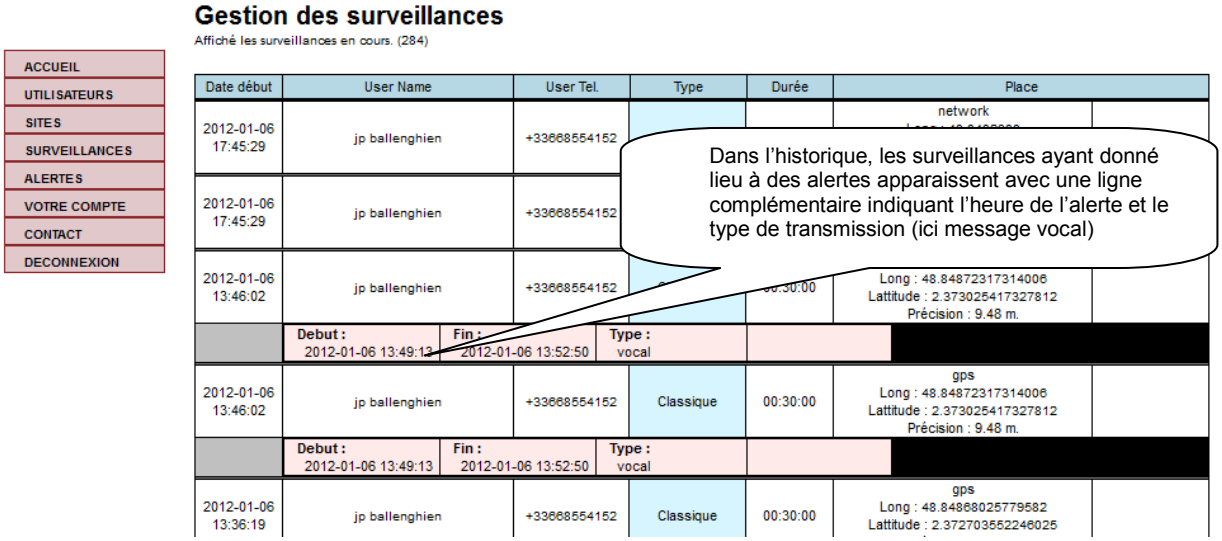

5.2 Gestion des alertes

Validation des alertes en cours

En cas d'alerte, une ligne spécifique, détachée des autres, apparait. Cette ligne permet de prendre connaissance de la localisation du PTI en alerte et de valider la prise en compte avant que le second destinataire des alertes ne soit prévenu.

	Date d&#65533;but	Date fin	User Name	User Tel.	Type	Dur&#65533;e	Place	
+3366855415268329607	2012-01-06 17:47:35		jp ballenghien	+33668554152	Classique	30 m.	gps Longitude : 48.91012430190898 Lattitude : 2.288010120391779 Précision : 45.5 m.	Valide Valide

En cas de localisation par GPS, en cliquant sur la longitude ou la latitude vous basculer sur une cartographie localisant le PTI.
La dernière ligne indique la précision de la localisation. Elle peut être mauvaise si le PTI a démarré en mode GPS dans un bâtiment ou si l'alerte est déclenchée très rapidement après la mise en route

Bouton de validation. Il y a un bouton et une ligne pour s'adapter aux différents navigateurs internet

Sur la cartographie google maps, la position du PTI est repérée par la flèche verte.
La flèche arrondie rouge « A » indique l'adresse postale la plus proche.